

États financiers consolidés de

**FONDATION FAIS-UN-VŒU DU  
CANADA**

Et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 30 septembre 2020



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
Vaughan Metropolitan Centre  
100 New Park Place, bureau 1400  
Vaughan (Ontario) L4K 0J3  
Canada  
Tél. : 905-265-5900  
Télec. : 905-265-6390

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de Fondation Fais-Un-Vœu du Canada

### ***Opinion avec réserve***

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Fondation Fais-Un-Vœu du Canada (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2020;
- l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans la section « **Fondement de l'opinion avec réserve** » de notre rapport des auditeurs, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 septembre 2020, ainsi que des résultats consolidés de son exploitation et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### ***Fondement de l'opinion avec réserve***

Comme nombre d'œuvres de bienfaisance, l'entité tire des produits d'activités de dons de bienfaisance dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'entité.

Par conséquent, nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés à ce qui suit :

- les actifs à court terme présentés dans l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2020;
- les produits tirés des dons et campagnes de financement et des dons en nature ainsi que l'insuffisance des produits par rapport aux charges présentés dans l'état consolidé des résultats pour l'exercice clos le 30 septembre 2020;



Page 2

- les soldes de l'actif net non affecté, à l'ouverture et à la clôture de l'exercice, présentés dans l'état consolidé de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos 30 septembre 2020
- l'insuffisance des produits par rapport aux charges présentés dans l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 30 septembre 2020;

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

#### **Autre point – Informations comparatives**

Les informations comparatives au 30 septembre 2019 et pour l'exercice clos à cette date ne sont pas auditées. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces dernières.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.



### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;



Page 4

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*KPMG A.M.L. / S.R.L. C.R.L.*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 25 mars 2021

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

État consolidé de la situation financière

Au 30 septembre 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020		2019	
			(non audité)	
			(note 17)	
<b>Actif</b>				
Actif à court terme				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 335 367	\$	5 744 060	\$
Placements à court terme (note 2)	9 287 631		12 148 154	
Débiteurs (notes 3 et 11)	2 352 086		830 257	
Charges payées d'avance	470 955		237 195	
	<u>17 446 039</u>		<u>18 959 666</u>	
Placements à long terme (note 4)	38 874 690		36 675 476	
Immobilisations (note 5)	947 985		1 037 731	
Immobilisation incorporelle (note 6)	10 712		10 712	
	<u>57 279 426</u>	\$	<u>56 683 585</u>	\$

## Passif et actif net

Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	3 877 442	\$	1 525 782	\$
Produits différés (note 7)	1 484 391		1 332 328	
	<u>5 361 833</u>		<u>2 858 110</u>	
Apports en capital reportés (note 8)	64 158		101 084	
Actif net				
Investi en immobilisations	883 827		936 647	
Non affecté	49 633 094		19 010 731	
Grevé d'affectations internes	–		32 552 019	
Dotations (note 13)	1 336 514		1 224 994	
	<u>51 853 435</u>		<u>53 724 391</u>	
Engagements au titre des contrats de location (note 15)				
Événement postérieur à la date de clôture (note 18)				
	<u>57 279 426</u>	\$	<u>56 683 585</u>	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil,

\_\_\_\_\_, président  
Shawn Usmar

\_\_\_\_\_, trésorière  
Cheryl Hogg

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

État consolidé des résultats

Exercice clos le 30 septembre 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
		(non audité) (note 17)
<b>Produits</b>		
Dons et campagnes de financement	21 018 236 \$	33 734 678 \$
Dons en nature	4 756 436	9 000 574
Legs	2 359 413	3 555 975
Revenus de placement (note 4)	1 890 662	2 378 542
Subventions gouvernementales (note 11)	2 802 194	19 576
	<u>32 826 941</u>	<u>48 689 345</u>
<b>Charges (note 14)</b>		
Programmes	19 779 912	29 696 738
Campagnes de financement	9 614 594	10 686 467
Charges générales et administratives (note 10)	5 414 911	4 572 617
	<u>34 809 417</u>	<u>44 955 822</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>(1 982 476) \$</u>	<u>3 733 523 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

État consolidé de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 30 septembre 2020, avec informations comparatives de 2019

					2020	2019
	Investi en immobilisations	Grevé d'affectations internes [note 1 e]]	Non affecté	Dotations (note 13)	Total	Total (non audité) (note 17)
Actif net à l'ouverture de l'exercice	936 647 \$	32 552 019 \$	19 010 731 \$	1 224 994 \$	53 724 391 \$	49 907 111 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(191 161)	–	(1 791 315)	–	(1 982 476)	3 733 523
Investi en immobilisations	138 341	–	(138 341)	–	–	–
Ajouts au fonds de dotation	–	–	–	111 520	111 520	83 757
Virements interfonds (note 18)	–	(32 552 019)	32 552 019	–	–	–
Actif net à la clôture de l'exercice	883 827 \$	– \$	49 633 094 \$	1 336 514 \$	51 853 435 \$	53 724 391 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.



# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice clos le 30 septembre 2020, avec informations comparatives de 2019

	2020	2019
		(non audité) (note 17)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 982 476) \$	3 733 523 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	228 087	225 143
Amortissement des apports en capital reportés	(36 926)	(55 643)
Perte non réalisée (gain non réalisé) sur les placements	(522 371)	1 412 924
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(1 521 829)	(366 574)
Charges payées d'avance	(233 760)	62 290
Créditeurs et charges à payer	2 351 660	200 219
Produits différés	152 063	1 150 302
	(1 565 552)	6 362 184
Activités de financement		
Augmentation des placements détenus pour le fonds de dotation	111 520	83 757
Placements		
Entrées d'immobilisations	(138 341)	(272 049)
Diminution (augmentation) des placements, montant net	1 183 680	(7 287 495)
	1 045 339	(7 559 544)
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(408 693)	(1 113 603)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 744 060	6 857 663
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	5 335 367 \$	5 744 060 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice clos le 30 septembre 2020

---

La Fondation Fais-Un-Vœu du Canada (la « FUV Canada ») et la Fondation Canadienne Rêves d'Enfants (la « FRE Canada ») ont été fusionnées au moyen de lettres patentes de fusion datées du 30 septembre 2019, en vertu des lois de la Colombie-Britannique, et ont poursuivi leurs activités sous le nouveau nom enregistré de la société fusionnée, Fondation Fais-Un-Vœu du Canada (« la FUVC » ou la « société fusionnée »). La FUVC a été autorisée par Make-A-Wish Foundation International et, à son tour, a accordé des autorisations secondaires à sept sections constituées en société (les « sections ») à travers le Canada.

De plus, en vertu des mêmes lettres patentes de fusion, dans les 12 mois suivant la fusion entre la FUV Canada et la FRE Canada, ou dès que cela sera commercialement et raisonnablement possible, les sections constituées en société de la FUV Canada devaient être intégrées à la société fusionnée.

Ainsi, le 1<sup>er</sup> mai 2020, le conseil d'administration de chaque section a démissionné et la FUVC a nommé trois membres du conseil d'administration de la FUVC au conseil d'administration de chaque section à titre provisoire, créant ainsi un contrôle commun. Le 30 septembre 2020, la FUVC et les sections ont été légalement fusionnées au sein de l'organisme national qui a été renommé Make-A-Wish Legacy Foundation.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2020, tous les actifs et les activités de Make-A-Wish Legacy Foundation ont été transférés à la nouvelle Fondation Fais-un-vœu du Canada, qui fonctionne en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*.

La FUVC est un organisme de bienfaisance enregistré en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, est exonérée de l'impôt sur le revenu, sous réserve du respect de certaines dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

La mission de la FUVC est :

Ensemble, nous réalisons des rêves qui changent la vie des enfants atteints de maladies graves.

La FUVC réalise des rêves qui changent la vie des enfants atteints de maladies graves. Elle se donne pour mission de réaliser le rêve de chaque enfant admissible, car un rêve fait partie intégrante du parcours de traitement d'un enfant. Les enfants dont les rêves sont réalisés peuvent acquérir les capacités physiques et émotionnelles nécessaires pour combattre une maladie grave.

Les objectifs de la la FUVC sont :

- a) Financer, faciliter, promouvoir et réaliser des activités et des programmes ayant pour but de réaliser les rêves d'enfants atteints d'une maladie grave mettant leur vie en danger ou présentant des complications extrêmes à long terme, et ce, de manière charitable selon la loi;

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

---

- b) Recevoir des legs, des fiducies, des fonds et des biens, et détenir, investir, administrer et distribuer des fonds et des biens dans le but d'atteindre les objectifs de la FUVC tels qu'ils sont actuellement définis et ceux d'autres organismes qui sont des « donataires reconnus » au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), ainsi qu'à d'autres fins et activités autorisées pour les organismes de bienfaisance enregistrés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada);
- c) Faire tout ce qui est complémentaire et connexe à la réalisation de ces objectifs et à l'exercice des pouvoirs de la FUVC.

## 1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### a) Comptabilisation des produits

Les dons sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les promesses de dons en espèces qui n'ont pas encore été reçus ne sont pas comptabilisées à titre de produits à recevoir.

Les dons en nature sont comptabilisés si la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les fournitures et les services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés par la FUVC à défaut d'un apport. Les dons reçus sous forme de fournitures et de services s'élèvent à 4 756 436 \$ pour l'exercice clos le 30 septembre 2020 (9 000 574 \$ en 2019).

Les revenus de placement, calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, comprennent les intérêts créditeurs et les dividendes. Toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats.

Les subventions gouvernementales sont comptabilisées à la réception de l'approbation du financement et lorsque les modalités en vigueur sont respectées.

Les legs sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports reçus à titre de dotations sont comptabilisés à titre d'augmentations directes de l'actif net.

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

Les services fournis par des bénévoles ne sont pas reflétés dans les états financiers ci-joints, car il n'existe aucune méthode objective permettant de mesurer la valeur de ces services. Toutefois, de nombreux bénévoles ont consacré beaucoup de leur temps à la FUVC.

### b) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments dérivés autonomes qui ne sont pas désignés comme éléments constitutifs d'une relation de couverture admissible et les instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif sont ultérieurement évalués à la juste valeur. Tous les autres instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur. La FUVC n'a pas choisi de comptabiliser ces instruments financiers à leur juste valeur. Les placements à long terme sont comptabilisés à la juste valeur.

Les coûts de transaction engagés dans le cadre de l'acquisition d'instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur sont imputés aux résultats à mesure qu'ils sont engagés. Tous les autres instruments financiers sont ajustés en fonction des coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition et des frais de financement, lesquels sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, la FUVC détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, la FUVC ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou la valeur de réalisation que la FUVC s'attend à obtenir de tout bien affecté en garantie du remboursement de l'actif financier. Si des faits et circonstances donnent lieu à une reprise au cours d'un exercice ultérieur, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise jusqu'à concurrence de la dépréciation, sans excéder la valeur comptable initiale.

### c) Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les apports d'immobilisations sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux résultats. Les améliorations qui prolongent la durée de vie estimative d'une immobilisation sont capitalisées. Lorsqu'une immobilisation ne contribue plus à la capacité de prestation de services de la FUVC, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

---

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile comme suit :

---

Mobilier et matériel	5 ans
Ordinateurs	3 ans
Dons de matériel informatique	7 ans
Améliorations locatives	Sur la durée des différents baux
Automobiles	6 ans

---

### d) Immobilisation incorporelle

L'immobilisation incorporelle comprend un condominium à temps partagé qui a été donné à la FUVC et qui a été comptabilisé à la juste valeur marchande déterminée par un évaluateur indépendant à la date de réception de l'apport. Comme le condominium a une durée d'utilité indéterminée, l'immobilisation incorporelle n'est pas amortie.

### e) Actif net

Le conseil d'administration de la FUVC a donné l'ordre à la direction de maintenir des soldes de fonds distincts dans l'actif net de la FUVC. Le fonds d'exploitation non affecté tient compte des ressources disponibles pour un usage immédiat et le Fonds grevé d'affectations internes, a été mis sur pied en vue d'assurer que les rêves soient continuellement réalisés. Les dotations sont constituées d'apports affectés reçus en vertu desquels le don principal doit demeurer intact et les revenus de placement générés doivent être utilisés conformément aux objectifs fixés par les donateurs.

### f) Conversion des devises

La juste valeur des placements libellés en devises se trouvant à l'état consolidé de la situation financière est convertie en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de la conversion. Les gains et les pertes découlant de la conversion sont reflétés dans l'état consolidé des résultats en tant que revenus de placement.

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

## 1. Principales méthodes comptables (suite)

### g) Ventilation des charges

La FUVU classe les charges par fonctions à l'état consolidé des résultats. Les charges sont réparties entre les domaines fonctionnels des programmes, des campagnes de financement et des charges générales et administratives en fonction du temps du personnel affecté à ces domaines fonctionnels.

### h) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs, sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les éléments importants donnant lieu à de telles estimations et hypothèses sont notamment la valeur comptable des immobilisations. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 2. Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme

Le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend des sommes affectées s'élevant à 551 863 \$ (421 132 \$ en 2019) détenues dans des comptes bancaires dans le but de payer les charges en lien avec les loteries et les tirages.

Les placements à court terme s'entendent des certificats de placement garantis portant intérêt à un taux de 1,5 % à 3,5 % par année et échéant entre décembre 2021 et juin 2027.

## 3. Débiteurs

	2020	2019
		(non audité) (note 17)
Taxe de vente harmonisée à recevoir	633 811 \$	432 183 \$
Produits à recevoir	1 718 275	398 074
	<u>2 352 086 \$</u>	<u>830 257 \$</u>

Le montant de la provision pour créances douteuses était de néant (néant en 2019).

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

## 4. Placements à long terme

	2020		2019	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur (non audité) (note 17)
Équivalents de trésorerie				
Fonds du marché monétaire	90 669 \$	90 669 \$	70 194 \$	70 194 \$
Actions				
Canadiennes	10 489 445	11 164 937	9 298 665	11 032 918
Étrangères	9 680 485	13 178 188	9 649 405	11 914 367
Titres à revenu fixe				
Canadiens	12 819 612	13 104 382	12 420 530	12 433 003
Dotations	1 114 024	1 336 514	1 078 598	1 224 994
	<b>34 194 235 \$</b>	<b>38 874 690 \$</b>	<b>32 517 392 \$</b>	<b>36 675 476 \$</b>

Les revenus de placement se détaillent comme suit :

	2020	2019
		(non audité) (note 17)
Intérêts	471 370 \$	452 623 \$
Dividendes	910 380	1 286 037
Perte de change	(62 880)	(46 125)
Gain réalisé sur les placements	49 421	2 098 931
Revenus de placement attribuables aux opérations	1 368 291	3 791 466
Variation nette du gain non réalisé (de la perte non réalisée) sur les placements	522 371	(1 412 924)
	<b>1 890 662 \$</b>	<b>2 378 542 \$</b>

Se reporter à la note 16 pour les risques d'investissement.

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

## 5. Immobilisations

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
				(non audité) (note 17)
Mobilier et matériel	149 394 \$	127 522 \$	21 872 \$	31 996 \$
Dons de mobilier	—	—	—	400
Ordinateurs	1 157 764	457 229	700 535	714 970
Dons de matériel informatique	120 314	56 156	64 158	101 084
Améliorations locatives	280 007	143 506	136 501	155 394
Automobiles	87 840	62 921	24 919	33 887
	1 795 319 \$	847 334 \$	947 985 \$	1 037 731 \$

a) Le poste « investi en immobilisations » est calculé comme suit :

	2020	2019
		(non audité) (note 17)
Immobilisations	947 985 \$	1 037 731 \$
Montants financés par :		
Apports en capital reportés	64 158	101 084
	883 827 \$	936 647 \$

b) La variation de l'actif net investi dans des immobilisations se calcule comme suit :

	2020	2019
		(non audité) (note 17)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		
Amortissement des apports en capital reportés	36 926 \$	55 643 \$
Amortissement des immobilisations	(228 087)	(225 143)
	(191 161) \$	(169 500) \$
Variation nette de l'actif net investi en immobilisations		
Entrées d'immobilisations	138 341 \$	272 049 \$



# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

## 6. Immobilisation incorporelle

	2020	2019 (non audité) (note 17)
Condominium à temps partagé - Hawaii (États-Unis)	10 712 \$	10 712 \$

## 7. Produits différés

			2020	2019
	Produits différés de dons	Loyer gratuit et avantages incitatifs à la location	Total	Total (non audité) (note 17)
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 175 421 \$	156 907 \$	1 332 328 \$	182 951 \$
Montants reçus	737 261	-	737 261	1 212 137
Amortissement par voie d'imputation aux produits	(566 550)	(18 648)	(585 198)	(62 760)
<b>Solde à la clôture de l'exercice</b>	<b>1 346 132 \$</b>	<b>138 259 \$</b>	<b>1 484 391 \$</b>	<b>1 332 328 \$</b>

## 8. Apports en capital reportés

Les apports en capital reportés correspondent aux dons en nature de matériel informatique et logiciels. Les variations au cours de l'exercice du solde des apports en capital reportés se présentent comme suit :

	2019 (non audité) (note 17)	Ajouts	Amortisse- ment	2020
Dons de logiciels et de matériel informatique	101 084 \$	-	36 926 \$	64 158 \$

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

## 9. Opérations entre apparentés

La FUVC est affiliée, selon le modèle fédéré, à Make-A-Wish Foundation International et Make-A-Wish Foundation America. La FUVC a versé des frais de 326 985 \$ (306 124 \$ en 2019) à ces organismes pour soutenir la réalisation de la mission auprès des enfants du monde entier.

Ces transactions avec les parties liées sont soumises aux conditions normales du marché et sont comptabilisées à la valeur d'échange convenue par les parties liées.

## 10. Charges générales et administratives

	2020	2019
		(non audité) (note 17)
Salaires et avantages sociaux	2 056 950 \$	1 909 973 \$
Honoraires	1 863 644	819 639
Bureau	661 733	755 382
Loyers et services publics	469 020	459 015
Promotion et publicité	81 711	155 226
Amortissement	75 747	99 813
Réunions du conseil d'administration et des comités	71 183	230 770
Divers	62 149	63 405
Assurances	55 364	51 394
Téléphone	17 410	28 000
	5 414 911 \$	4 572 617 \$

Les charges liées à la fusion avant la clôture sont comprises dans les honoraires

	2020	2019
		(non audité) (note 17)
Honoraires	1 079 685 \$	423 923 \$
Frais juridiques	136 955	140 995
	1 216 640 \$	564 918 \$

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

## 11. Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale reçue par la FUVC au cours de l'exercice s'est élevée à 37 938 \$ (19 576 \$ en 2019), et a été comptabilisée à titre de produits tirés des dons et campagnes de financement dans l'état consolidé des résultats au 30 septembre 2020. Les fonds étaient destinés à l'embauche de salariés temporaires dans le cadre de programmes précis.

En raison de la pandémie de COVID-19, le gouvernement canadien a mis en place la Subvention salariale d'urgence du Canada pour aider les organismes qui avaient subi une perte d'un certain pourcentage de leur revenu admissible. Au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2020, la FUVC a présenté des demandes admissibles totalisant 2 764 256 \$ (néant en 2019) qui ont été comptabilisées à titre de subventions gouvernementales dans l'état consolidé des résultats. Au 30 septembre 2020, un montant de 863 369 \$ (néant en 2019) figurait au poste des débiteurs à l'égard des demandes présentées mais non encore reçues.

## 12. Campagnes de financement

Comme l'exige la loi albertaine à l'égard des renseignements à fournir sur les campagnes de financement, les produits bruts provenant de ces campagnes en Alberta se sont élevés à 5 161 510 \$ (7 912 714 \$ en 2019). La rémunération liée aux salariés dont les tâches principales ont trait aux campagnes de financement s'élève à environ 407 702 \$ (481 350 \$ en 2019).

## 13. Fonds de dotation

Le Fonds de dotation représente les montants grevés d'affectations externes qui ont été affectés à des fins déterminées par le donateur. Les placements détenus dans le fonds de dotation comprennent des fonds du marché monétaire, des titres à revenu fixe ainsi que des actions canadiennes et étrangères.

	2020	2019	Variation nette
		(non audité) (note 17)	
Apports	887 354 \$	883 653 \$	3 701 \$
Revenu de placement cumulé	223 313	194 945	28 368
Gain non réalisé	225 847	146 396	79 451
	<u>1 336 514 \$</u>	<u>1 224 994 \$</u>	<u>111 520 \$</u>

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

## 14. Ventilation des charges

Les charges ont été ventilées comme suit :

2020	Charges avant ventilation	Salaires et avantages sociaux	Autres charges	Total
Programmes	10 388 333	\$ 5 647 409	\$ 3 744 170	\$ 19 779 912
Campagnes de financement	1 099 626	4 659 777	3 855 191	9 614 594
Charges générales et administratives	9 230 813	(3 366 788)	(449 114)	5 414 911
	20 718 772	\$ 6 940 398	\$ 7 150 247	\$ 34 809 417

2019 (non audité) (note 17)	Charges avant ventilation	Salaires et avantages sociaux	Autres charges	Total
Programmes	21 261 217	\$ 5 454 211	\$ 2 981 310	\$ 29 696 738
Campagnes de financement	2 057 817	4 619 514	4 009 136	10 686 467
Charges générales et administratives	9 140 576	(3 423 954)	(1 144 005)	4 572 617
	32 459 610	\$ 6 649 771	\$ 5 846 441	\$ 44 955 822

## 15. Engagements au titre des contrats de location

La FUVU s'est engagée à verser, jusqu'en 2028, des loyers en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles, à l'exclusion des frais d'entretien et des coûts d'exploitation. Les paiements annuels s'établissent comme suit :

2021	631 861	\$
2022	491 901	
2023	412 833	
2024	385 379	
2025 et par la suite	1 279 862	
	3 201 836	\$

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

---

## 16. Gestion des risques

La gestion des risques consiste à comprendre et à gérer de façon active les risques associés à tous les secteurs d'activité de la FUVC et au contexte d'exploitation connexe. Les placements sont principalement exposés à des risques liés au marché et au crédit, aux taux d'intérêt, au change et à la liquidité. La FUVC dispose de politiques et de procédés structurés pour cibler certaines combinaisons d'actifs. Aux termes de ses politiques, la FUVC est également tenue de diversifier ses catégories de placements et d'imposer des limites d'exposition au risque relativement à chaque placement. La FUVC a révisé son Énoncé des politiques et objectifs en matière de placement et en a adopté un nouveau le 8 mars 2019. L'exposition aux risques n'a pas changé de manière importante par rapport à 2019 à l'exception de ce qui est mentionné à la note 16 a).

### a) Risque lié à l'économie générale

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était devenue une pandémie. Cela a poussé les gouvernements canadien et provinciaux à adopter des mesures d'urgence afin de lutter contre la propagation du virus. Ces mesures, qui comprennent la mise en place d'interdictions de voyager, de périodes de quarantaine volontaires et de stratégies de distanciation sociale, ont entraîné une baisse des produits et des charges en raison de la modification des programmes, de l'annulation d'événements et des mesures de confinement.

La situation est en constante évolution, et la durée et l'ampleur des répercussions sur l'économie et des incidences financières sur les activités ne sont pas connues à ce stade. Ces mesures d'urgence et ces répercussions économiques pourraient inclure des réductions de produits et de charges dans l'avenir.

### b) Risque de marché

La valeur des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations du marché boursier, lui-même tributaire de la conjoncture économique et des conditions du marché. La valeur des titres à revenu fixe fluctue en fonction de l'évolution de sociétés précises et des gouvernements qui les ont émis. La FUVC gère ces risques au moyen de contrôles lui permettant de surveiller et de limiter les niveaux de concentration.

### c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité qu'une fluctuation des taux d'intérêt ait une incidence sur la valeur des titres à revenu fixe que détient la FUVC. Les variations de taux d'intérêt peuvent aussi avoir une incidence sur la valeur des titres de capitaux propres. Les politiques de la FUVC visant à gérer ce risque sont décrites plus haut.

# FONDATION FAIS-UN-VŒU DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

Exercice clos le 30 septembre 2020

---

## 16. Gestion des risques (suite)

### d) Risque de change

Les fluctuations du dollar canadien par rapport à une autre devise peuvent avoir une incidence sur la valeur des titres libellés dans cette autre devise. Le gestionnaire de portefeuille de la FUVC atténue ce risque en limitant les niveaux de concentration.

### e) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la FUVC ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements en temps opportun ou à un coût raisonnable. La FUVC gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan du fonctionnement. La FUVC prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de faire en sorte de disposer des fonds suffisants pour honorer ses engagements.

### f) Risque de crédit

La FUVC accorde du crédit dans le cours normal de ses activités et est exposée à un risque de crédit lié à ses débiteurs. Des évaluations de crédit sont réalisées régulièrement et les états financiers consolidés tiennent compte d'une provision pour créances douteuses.

## 17. Fusion

Les chiffres comparatifs pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 sont retraités en raison des éléments suivants :

- a) pour regrouper la FUV Canada, la FRE Canada et les sections aux fins de la fusion;
- b) pour retraiter la période d'information financière pour qu'elle corresponde à la période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> octobre 2018 au 30 septembre 2019, étant donné que les entités présentant l'information financière antérieurement ont présenté leur information financière à des dates de fin d'exercice différentes.

## 18. Événement postérieur à la date de clôture

Le 17 décembre 2020, le conseil d'administration a approuvé une requête visant à virer les fonds grevés d'affectations internes aux fonds non affectés en raison du fait que ces fonds sont destinés à la réalisation de rêves.